



Jubés et échauguettes

www.morinie.com

Pourquoi Henri IV aurait-il perdu la tête ?

Dissection d'un canular pseudo-scientifique

*"Il paraît que les tests ADN vont permettre de confondre l'assassin ;
c'est pourtant pas le confondre qu'il faudrait ! C'est être sûr que c'est bien lui !"*
Laurent Ruquier, *Je ne vais pas me gêner*, 2001

Dimanche 13 mars 2011, France5 diffuse le documentaire illustrant l'enquête menée par Stéphane Gabet et Pierre Belet intitulé : "*Le mystère de la tête d'Henri IV*". Ce reportage est présenté par Fabrice d'Almeida dans le cadre de son émission "*La case du siècle*". Cette diffusion fait suite à la conférence de presse du 16 décembre 2010 où l'équipe du professeur Charlier a authentifié publiquement la tête dite "*de Bourdais*" comme étant celle d'Henri IV, roi de France et de Navarre.

Qui dirige les recherches ?

Entre les deux journalistes et le scientifique, il n'est guère évident de percevoir qui est chargé de coordonner les recherches. Suit-on la démarche journalistique ou celle du paléopathologiste ? Nul n'est en mesure d'y répondre clairement : la barque du "*film policier*"¹ est laissée aux journalistes, la conduite des analyses médicales au médecin mais cette co-direction *de facto* n'écartèle pas les recherches ?

De plus, pour cette question spécifiquement historique, pourquoi les historiens sont-ils cantonnés à des rôles de simples consultants ? Rappelons le mot de Marc Bloch : "*Le bon historien, lui, ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier.*"² L'histoire a ses codes, ses procédures, sa démarche qui, en la circonstance, n'ont pas été respectés.

¹ Entretiens documentaires France5

² Marc Bloch, *Apologie pour l'Histoire ou Métier d'Historien*, Colin, Paris, 1952, p. 18

Que cherche-t-on ?

L'objet de la recherche n'est pas clairement défini. S'agit-il de retrouver la tête d'Henri IV dont on ne serait pas sûr qu'elle soit encore en place ? S'agit-il de retrouver la tête dite "*de Bourdais*" ? S'agit-il de confirmer la thèse du brocanteur de Montmartre ? Tout est bien s'il s'agit d'une unique et même problématique mais poser le problème ainsi fait craindre les amalgames, facilite les transferts d'une question à l'autre. En résumé, sous-entendre d'ores et déjà que la tête dite "*de Bourdais*" pourrait être celle d'Henri IV signifie que l'on a la réponse, et qu'il convient de chercher désormais les questions qui s'y rapportent.

Cependant, suivant que l'on se place dans la crypte de Saint-Denis ou sur la butte Montmartre, le sujet n'est pas éclairé sous le même angle. Pis ! L'objet d'étude n'est pas le même. En effet, si l'on souhaite vérifier les témoignages de l'exhumation de 1793, il nous faut y rechercher les traces des dépouilles royales et donc éventuellement le destin de la dépouille du *Vert-Galant*. A l'opposé, si l'on se situe sur la place du Tertre, il nous faut remonter à partir de la momie trouvée par Joseph-Emile Bourdais et tenter d'en suivre la traçabilité. En aucune façon, il ne saurait être question de croiser, par avant, ces deux enquêtes bien distinctes. Le bon sens populaire l'a depuis longtemps compris : "*on ne court pas deux lièvres à la fois.*" En accordant du crédit à la thèse de Bourdais, les deux journalistes abandonnent inconsciemment leur premier sujet : "*l'émission sur le « bon roi » avec Jean-Pierre Babelon*"³ pour se consacrer au problème (réel) de la provenance de la momie achetée en 1919 : "*Cette fois c'est décidé : nous devons retrouver la tête que Joseph Bourdais présentait comme celle d'Henri IV.*"⁴

Chronologiquement, le cheminement est également à l'opposé : 1610 et 1919. On ne peut concevoir à cette étape de la réflexion que les deux se rejoignent sans valider au moins temporairement les conclusions de Bourdais. La démarche mathématique s'en accommode (*reductio ad absurdum*) mais pas la science historique qui accepte des hypothèses, pas les raisonnements par l'absurde. Evoquer le fait que la tête d'Henri IV puisse être assimilée à la momie ne signifie pas que, puisqu'elle peut l'être, il ne reste plus qu'à prouver cette possibilité. Le champ des possibles est ici infini : il ne se réduit en rien à la seule confrontation d'une assertion et d'une dépouille momifiée.

³ [Entretiens documentaires France5](#)

Quelle démarche ?

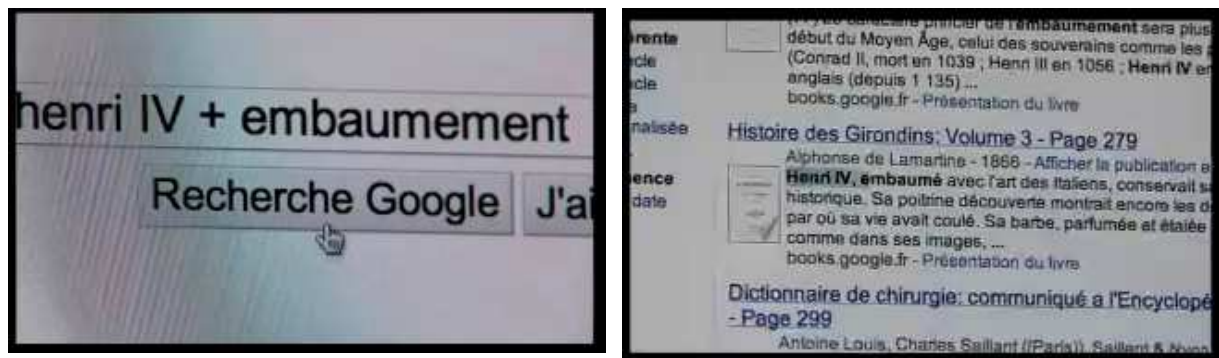
Comme il a été dit, les investigations faites ont été de deux natures : journalistiques et médicales. Cependant, la recherche de "tous les ingrédients d'un film policier"⁵ n'est pas la définition de "chaque étape du protocole scientifique"⁶. Pas plus qu'une démarche historique assurée. Les fouilles archivistiques laissent rêveur : la réponse au problème d'identification est là, sous les yeux de tous, disponible en quelques "clics" sous les bons auspices d'une [firme californienne](#) :

- l'héritage de Lenoir ?

une simple consultation du bottin suffit à prouver des liens intimes entre deux habitants d'un même quartier : "*en compilant les données, notamment sur internet, nous parvenons à établir un lien entre Alexandre Lenoir et Emma Nallet-Poussin*", "*ils [le neveu d'Alexandre Lenoir et Emma Nallet] habitaient tous les deux le même quartier*", "*peut-être même se sont-ils connus, voire plus encore. Un fil fragile mais possible.*"⁷

- la recherche de la méthode d'embaumement ?

les écrits d'un poète du 19^e siècle (*histoire des girondins*) né près de deux siècles après la mort du roi.



L'ensemble des documents pouvant servir à la question sont donc mis en ligne ? "*Une fois de plus c'est internet qui va nous sauver en tapant des mot-clés*"⁸ Cette démarche a largement de quoi étonner le (vrai) chercheur. Quoi ? Il s'agit là de toute la procédure historique employée ? Où est le processus de recherche dans les archives ? Par ailleurs, rappelons que l'internet est un vecteur de communication, pas les données elles-mêmes,

⁴ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁵ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁶ Documentaire diffusé en mars 2011.

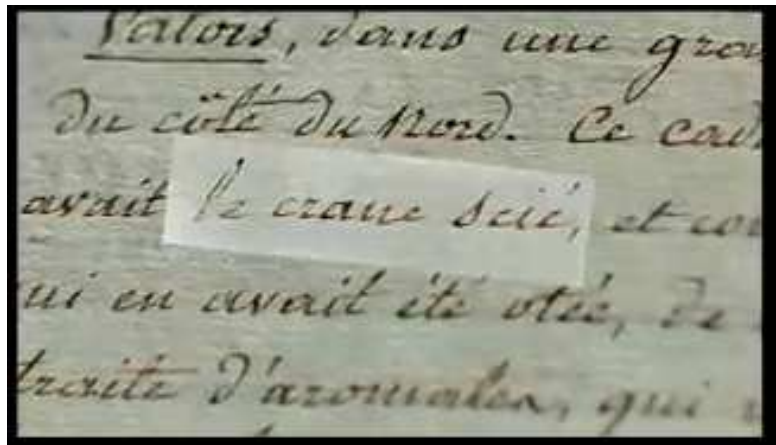
⁷ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁸ Documentaire diffusé en mars 2011.

comme une bibliothèque est une zone où l'on entrepose les livres. Ainsi, dire que l'on consulte l'internet n'indique en rien la source utilisée mais le moyen de parvenir jusqu'à elle. Ceci ne donne aucune information quant à la fiabilité des informations contenues sur les pages consultées.

Comme l'indiquait – ironiquement – Robert Benoît⁹ : "*Nous [les historiens] avons l'immense privilège de ne servir à rien !*" C'est donc au pied de cette lettre que d'aucuns se chargent désormais d'apporter leur concours. Point n'est besoin de parcourir les fonds d'archives : les réponses viennent d'elles-mêmes par le miracle des moteurs de recherche.

Le défaut de méthode amène à des contradictions : ainsi, dès la présentation du documentaire, on pré-suppose que la tête d'Henri IV a disparu à la Révolution pour assurer ensuite que "*on aura jamais aucune preuve*"¹⁰ du vol puis l'on poursuit comme si ce forfait était établi. A défaut d'avoir une idée claire de la localisation de ladite "relique", la schizophrénie n'est pas loin ... Les témoignages "valides" sont soigneusement choisis, écartés au besoin quand ils ne correspondent plus au modèle d'ores et déjà validé : si au début de l'étude "*selon Alexandre Lenoir, le roi avait le crâne scié : rien d'étonnant c'était la méthode des embaumeurs*"¹¹, le témoin devient *persona non grata* sitôt qu'il ne "colle" plus



avec les conclusions "*quand le doute sur les archives doit l'emporter*"¹². Ainsi, alors que les archives sont sensées appuyer une démarche scientifique, on pose désormais la pièce à expertiser au centre de la démonstration, chargée de répandre la Vérité sur ses faire-valoir, les tordant au passage pour le bien de la démonstration. De même, l'étude de Bourdais induit la conclusion suivante : "*ressemblance troublante mais impossible à prouver scientifiquement*"¹³ alors que c'est sur la base de cette même comparaison que Stéphane Gabet et Pierre Belet

⁹ Maître de conférence à l'université d'Artois, mort en 2004.

¹⁰ Documentaire diffusé en mars 2011.

¹¹ Documentaire diffusé en mars 2011.

¹² http://www.histoire.presse.fr/content/2_articles/article?id=14216

¹³ Documentaire diffusé en mars 2011.

parviennent à conclure à une "identification à 99,9 %" ¹⁴. Comment ne pas rester ébloui devant tant de certitude : "Notre conviction est faite aux archives nationales" ¹⁵ suite à la découverte de "trois dépouilles [anonymes] retrouvées sans leur partie supérieure" ¹⁶.

Parfois, à de trop rares moments, les images se perdent dans les méandres archivistiques. Mais au lieu d'y ouvrir son esprit pour s'en abreuver, il n'est question que de confirmer une thèse déjà pré-établie : on n'y cherche pas comment est embaumé Henri IV mais à valider la possibilité de le voir bénéficier d'une méthode "italienne". On ne recense pas les portraits ressemblants du roi mais ceux qui peuvent correspondre le mieux à la tête brocantée. On y ausculte les oreilles qu'à la seule faveur d'y trouver ce que l'on veut bien y chercher : le royal *piercing*. Pas une seconde n'est évoquée la possibilité d'une erreur de l'artiste face aux innombrables images contraires. Le reste n'a pas d'intérêt : "il n'est pire sourd que celui qui ne veuille entendre". Les portraits non conformes au modèle attendu sont donc définitivement rangés, oubliés, bannis, sans espoir de rémission : "Henri IV avec une boucle d'oreille ... enfin ... plus rien ne s'oppose à son identification, même pas ce petit lobe percé." ¹⁷

Des recherches historiques approximatives

En mélangeant les deux recherches, suivant deux approches distinctes, les protagonistes de cette aventure tissent les fils d'un canevas brouillon dont les nœuds ne parviennent pas à se recouper totalement. D'autant que les rôles de chacun sont mélangés comme à loisir : les historiens (Jean-Pierre Babelon ¹⁸ et Jacques Perrot ¹⁹) sont de simples consultants ²⁰ car il est évident qu'ils n'ont pas leur place dans la résolution d'une question qui

¹⁴ L'explication touchant au calcul de ce pourcentage est un mystère qui n'est aucunement démontré dans cette étude. Il s'agit, une fois de plus, d'un simple vernis pseudo-scientifique fleurant le laboratoire mais incapable d'être le reflet d'une quelconque rigueur mathématique.

¹⁵ Documentaire diffusé en mars 2011.

¹⁶ Documentaire diffusé en mars 2011.

¹⁷ Documentaire diffusé en mars 2011.

¹⁸ Celui-ci n'est consulté que pour deux questions :

- "Que sait-on de la dentition d'Henri IV ?"

- "Henri IV portait-il des boucles d'oreilles ?"

¹⁹ Son rôle n'est pas précisé.

²⁰ Ajoutons la présence de Bruno Galland, spécialiste du Lyonnais et de la Savoie du 12^e au 14^e siècles, qui intervient ici en tant que conservateur général du patrimoine aux Archives Nationales. Les documents étant accessibles à tous chercheurs sans nécessairement avoir recours aux bonnes grâces desdits conservateurs, son rôle reste strictement cantonné à la mise en scène du documentaire.

Sa spécialité est largement étrangère au sujet qui nous préoccupe. Elle n'en souligne que plus toute l'importance de faire appel aux avis éclairés de Jean Tulard, Jean-Pierre Jessenne et Mona Ozouf ou de s'en référer aux



ne saurait concerner que le *buzz* médiatique et quelques boîtes de Petri²¹. Journalistes et médecin sont sur les routes et dans les salles d'archives pour y trouver un ouvrage imprimé de 1995²² qu'il a fallu débusquer à Florence. Serait-il si rare que cela ? Une simple consultation des fonds conservés à l'Académie de Médecine eut permis de le trouver plus facilement²³.

Les références préférées à de vraies sources défient la compréhension et la plus élémentaire des formations historiques : en effet, si *L'histoire des Girondins* d'Alphonse de Lamartine (1847) passe pour un travail historique, certes désuet, que dire d'Alexandre Dumas écrivant *Les mille et un fantômes* (1849) ?

Comment peut-on raisonnablement utiliser un tel document dans une démonstration ? L'absence de travaux réalisés par des historiens reconnus et l'usage de ces œuvres de poètes soulignent l'amateurisme de la démarche. Ainsi, au lieu de prendre des documents contemporains des faits et émanant de l'entourage royal, les journalistes préfèrent appuyer leur démonstration sur la littérature du XIX^e siècle : "*d'après un livre du poète Lamartine daté de 1847, Henri IV a été embaumé avec la méthode des Italiens*"²⁴

Faute de consulter la bibliographie correspondante, les vols de "reliques" royales apparaissent à Stéphane Gabet et Pierre Belet comme une révélation : pour eux, cet épisode

travaux de François Furet, dont les compétences quant à la période révolutionnaire auraient droit de siéger ici à bon droit.

²¹ Le documentaire est particulièrement éclairant à ce sujet : lorsque l'ADN ne donne pas de résultat les journalistes en déduisent qu'il faut désormais que "*la science en appelle à l'histoire*", il convient donc de "*retracer le parcours de cette tête*" Peut-être eut-il fallu commencer par là ...

Cette remarque sous-entend également que l'histoire n'est pas une science. Curieuse méconnaissance de cette *science humaine* dont les préceptes apparaissent totalement étrangers aux auteurs.

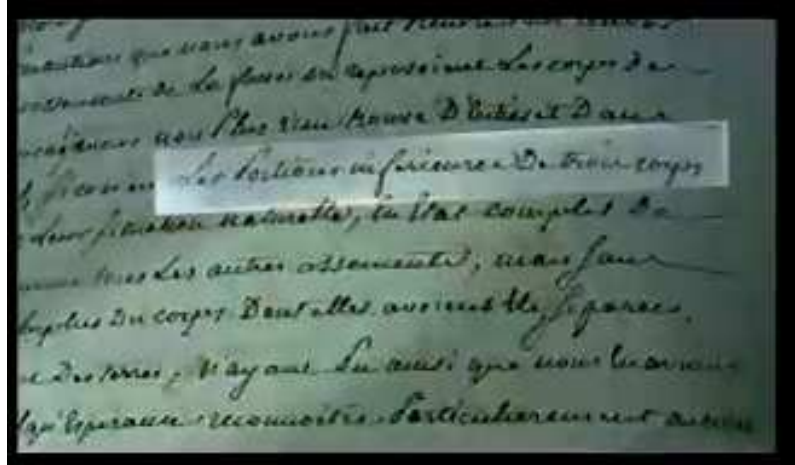
²² Silvia Marinozzi et Gino Fornaciari, *Le mummie e l'arte medica nell'evo moderno*, Rome, 1995

²³ Côté : 104674.

Pour ne citer que des fonds parisiens, cet ouvrage est également conservé à la bibliothèque interuniversitaire de santé (BIS). Pôle médecine et odontologie de l'Université Paris - Descartes, sous la cote : 96633SUP-2005-1 ; ainsi qu'à l'EPHE sous la cote : 8 Per 158 A1.

²⁴ Documentaire diffusé en mars 2011.

"n'est pas très connu mais tout à fait exact"²⁵. Elle n'est pourtant que le reflet de leur ignorance du sujet qu'ils prétendent traiter : ces forfaits sont connus de tous depuis longtemps²⁶. Pour autant le vol spécifique de la tête de Henri IV n'est en rien caractérisé. Dans le rapport de 1816, il n'est question que des "*ossements étoient tous en état de dessiccation [...] et il étoit impossible d'y rien trouver entier [...] et dans l'ordre naturel, si [ne fut] les portions inférieures de trois corps gisant dans leur situation naturelle, en état complet de dessiccation comme tous les autres ossements, mais sans*



adherence au surplus du corps dont elles avoient été séparées, par l'affaissement des terres"²⁷ dont les identités précises ne sont en rien renseignées. C'est donc par un abus d'interprétation que Clémentine Portier-Kaltenbach affirme qu'"à la Restauration, lorsque les dépouilles des rois de France furent à nouveau exhumées des fosses où elles avaient été jetées pêle-mêle, on aurait découvert que le souverain béarnais n'avaient plus sa tête."²⁸ Il ne s'agit là que d'une pure spéculation. Rien ne prouve que la tête d'Henri IV soit désignée dans ce lot, rien n'indique non plus que ce vol soit le fait d'Alexandre Lenoir. Qui plus est, cette interprétation vient à l'encontre du témoignage de ce dernier. Comment peut-on prendre au sérieux une hypothèse qui refuse les sources contemporaines pour préférer ses propres gloses ? Ecrire l'Histoire ne signifie pas dépeindre le nombril dont on rêve mais essayer de décrire le plus précisément possible son objet d'étude en se basant exclusivement sur les sources dont on dispose.

Le don d'Alexandre Lenoir à Ledru est présenté comme une partie du produit des larcins du conservateur du patrimoine : "*un grand collectionneur de reliques comme Alexandre Lenoir n'aurait jamais confié tous ses trésors à un seul et même homme.*" Là encore aucune source n'est évoquée pour étayer cette affirmation gratuite. La barque des

²⁵ Documentaire diffusé en mars 2011.

²⁶ Clémentine Portier-Kaltenbach, *Histoires d'Os et autres illustres abattis*, JC Lattès, Paris, 2007, pp. 176 & ss et 253

²⁷ AN. AE I 15

²⁸ Clémentine Portier-Kaltenbach, *Histoires d'Os et autres illustres abattis*, JC Lattès, Paris, 2007, p. 178

responsabilités d'Alexandre Lenoir est largement chargée : de pilleur de tombes²⁹, il est désormais taxé de mystification : *"on peut d'abord noter que deux témoins ont recopié mot pour mot le fameux "Journal d'extraction des cercueils de l'abbaye de Saint-Denis" mais en y ajoutant quelques détails, comme la partie consacrée au crâne scié d'Henri IV [...] Enfin, si l'on doit ce témoignage à Alexandre Lenoir, ce dernier aurait-il pu chercher à brouiller les pistes, se forgeant là un bel alibi dans le cas où l'on retrouve, un jour, chez lui, une tête momifiée "parfaitement conservée avec les traits du visage parfaitement reconnaissables" ?"*³⁰. Cette opinion ne repose que sur des suppositions, aucun fait ne laisse à penser qu'il ait pu avoir ce comportement. L'identité même de ces *"deux témoins"* est laissée dans l'expectative. Tout au plus, il est à souhaiter pour le maintien de ce bel échafaudage phosphoré que l'un d'eux soit effectivement Lenoir ... A tout le moins, serait-ce le cas ? Pour Stéphane Gabet et Pierre Belet, la cause est entendue : *"Ces hypothèses sont posées avec d'autant plus de force qu'avec la découverte de la tête d'Henri IV, le doute doit s'imposer."*³¹ Il est cependant regrettable que l'identification de la tête soit précisément la question centrale de cette enquête. Donc son aboutissement et non un présupposé. Ces hypothèses n'ont donc pas les forces qu'on leur prête puisque ni le vol, ni la découverte ne sont prouvés. De plus, curieuse démarche que de démontrer une hypothèse par la conclusion à laquelle elle est sensée aboutir. Les sophismes ne sont pas des démarches historiques valables.

Deux têtes pour un roi : la piste allemande

S'il fallait proposer une contre-hypothèse, rappelons simplement celle qu'écartent eux-mêmes Stéphane Gabet et Pierre Belet d'un revers de main : pourquoi le crâne conservé au château d'Erbach serait-il le faux ? Cette relique suit pourtant le même cheminement présumé que la momie *via* Alexandre Lenoir. Les journalistes, dépassés d'avoir désormais deux têtes à analyser, n'expliquent pas leur désintérêt et décident péremptoirement d'en éliminer une, sans faire ici appel à une démarche scientifique qu'ils prétendent défendre par ailleurs. Le comte d'Erbach souhaite cette analyse : pourquoi la refuser ? Pourtant la traçabilité de cette pièce anatomique n'est guère moins mauvaise que celle de la momie : au moins il n'est besoin que de croire à la subtilisation de Lenoir alors que la théorie de la momie impose d'admettre, en

²⁹ Si en effet il a subtilisé des pièces (poils de la moustache d'Henri IV notamment que l'on retrouve dans le reliquaire Denon), son appropriation de la tête n'est en rien prouvée.

³⁰ http://www.histoire.presse.fr/content/2_articles/article?id=14216

³¹ http://www.histoire.presse.fr/content/2_articles/article?id=14216

sus, des tribulations diverses jusqu'à l'aube du 20^e siècle. Mais le château d'Erbach, nuisant à la bonne marche de la "démonstration", est délibérément écarté.

Pour ce crâne qu'aurait vendu Alexandre Lenoir "*une dizaine d'années après la Révolution à un Allemand, le comte Franz Erbach*"³², les approximations ne manquent hélas pas non plus. "*La région de Hesse-Darmstadt dans le sud du pays*"³³ est plutôt considérée par les Allemands comme étant au centre, tout comme la Thuringe. Laissons à la Bavière et au Bade-Wurtemberg les quelques 500 kilomètres restants jusqu'à la frontière sud ...

L'identité du "*noble allemand*"³⁴ est déficiente : Franz Erbach s'appelle Karl pour son prénom d'usage. De plus, contrairement à ce que laisse penser la familiarité des deux journalistes dans leur article, Karl, *Graf zu Erbach-Erbach* (comte d'Erbach à Erbach), est issu d'une famille médiatisée, c'est-à-dire anciennement souveraine du Saint-Empire Romain Germanique. Elle est cadette des autres branches Erbach à Füstenau (aînée) et Erbach à Schönberg (branche cadette princière ayant rang d'altesse sérénissime). Le chef de cette Maison a rang d'altesse illustrissime réservée aux princes³⁵. Ne rien connaître du protocole, ni de cette famille, n'excuse pas d'écorcher le nom de ses interlocuteurs³⁶. Ceci permettrait aux auteurs d'éviter d'écrire la bévue suivante : "*Des voyageurs français mentionnent en 1854 avoir vu la relique chez l'héritier Erbach*"³⁷. En effet, S. A. III. Franz Eberhard a succédé à son père depuis 1832 et il est peu probable que le prince héritier Albrecht, alors âgé de 10 ans, soit l'objet de cette mention³⁸.

"Alexandre Lenoir [...] aurait-il vendu ce faux morceau de crâne au Prince allemand ? [...] Même si les historiens locaux ne peuvent affirmer avec certitude que ce soit bien lui le vendeur [...]. Alexandre Lenoir et Franz Erbach se sont bien connus. Ils étaient en relation d'affaires autour d'un petit trafic de vitraux [...] Il y a donc de nombreux éléments à

³² http://www.histoire.presse.fr/content/2_articles/article?id=14216

³³ http://www.histoire.presse.fr/content/2_articles/article?id=14216

³⁴ http://www.histoire.presse.fr/content/2_articles/article?id=14216

³⁵ Qualité due à leur ancienne souveraineté.

³⁶ Le mépris ne se lit pas que dans ce passage mais aussi dans les "*vieux journaux d'amateurs d'histoire*" lesquels citent "*une légende repris[e] par des historiens*". Cette description de *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (ICC) dénote, une nouvelle fois, de la part des auteurs leur inculture complète quant à cette revue.

³⁷ http://www.histoire.presse.fr/content/2_articles/article?id=14216

³⁸ <http://www.angelfire.com/realm/gotha/gotha/erbach.html>

charge laissant croire qu'Alexandre Lenoir [...] ait vendu une partie (fausse) [de la tête d'Henri IV] à Franz Erbach"³⁹. Résumons-nous :

- Il n'est pas avéré qu'Alexandre Lenoir ait volé la tête d'Henri IV
- Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'Henri IV fasse partie du lot des trois souverains décapités retrouvés à la Restauration
- On suppose qu'Alexandre Lenoir a fait cette transaction avec le comte Karl d'Erbach sans que l'on ait trace de celle-ci.
- On suppose par là même que le vendeur anonyme du fragment de crâne soit effectivement Lenoir (ou un de ses mandataires), sur la foi de quoi ou de qui ?
- Sans analyse d'aucune sorte, on réfute la possibilité que le crâne soit celui d'Henri IV alors qu'une telle attribution, dans l'océan de suppositions déjà énoncées pour relier cette pièce anatomique à Saint-Denis, ne dénoterait pas au milieu des autres fantaisies. Certes, Henri IV aurait ainsi deux crânes ! Mais ceci ne vaut que si la tête de Bourdais est la bonne. C'est sur cette base que les deux journalistes clotûrent la piste allemande : parce que leur tête est candidate, celle de l'autre côté du Rhin est nécessairement fausse. Il ne leur est pas venu l'idée du contraire ou que les deux soient aussi fausses l'une que l'autre. Là encore, la conclusion précède et sert de justification aux investigations.

Les données médicales

"Les momies qu'on a dans le cœur ne tombent jamais en poussière et, quand on penche la tête par le soupirail, on les voit en bas, qui vous regardent avec leurs yeux ouverts, immobiles."
(Gustave Flaubert, *Correspondance à Louise Colet*, 16 janvier 1852)

Un historien souhaiterait savoir si les reliques de Pau, de Châteauroux et de Pontoise correspondent entre elles d'une part et avec le génome du roi Henri IV. Mais il faut nous rendre à l'évidence : la question reste en suspens car seule compte la tête, seule compte l'assimilation de la momie à Henri IV : "*la tête de Bourdais est-elle celle d'Henri IV ?*"⁴⁰ Poser ainsi le problème est déjà donner une réponse ... pas nécessairement la bonne ... Ainsi, il est indiqué que les poils de barbe conservés à Pau sont d'origine douteuse. L'absence de communication quant aux résultats obtenus nous laissent sur notre faim : ce point reste en

³⁹ http://www.histoire.presse.fr/content/2_articles/article?id=14216

⁴⁰ Documentaire diffusé en mars 2011.

suspens, n'ayant pas l'heur d'intéresser réellement des journalistes perdus dans les certitudes de leur démarche.

Lors de l'observation de la momie, dès le 23 janvier 2010⁴¹, les remarques sont particulièrement éclairantes sur l'état d'esprit régnant lors de cette enquête : "*Cette fois c'est décidé : nous devons retrouver la tête que Joseph Bourdais présentait comme celle d'Henri IV.*"⁴² Il n'est pas là question du moindre cheminement mais d'une réponse, unique, à des interrogations qui ne se posent pas encore. Toute la recherche ne ramène que sur le point exclusif qui concentre toutes les attentions :

- le charnier : "*C'est ici qu'Henri IV aurait pu perdre sa tête.*"⁴³
- "*L'homme est âgé, comme Henri IV à 57 ans.*"⁴⁴
- "*La tête a été séparée du corps longtemps après sa mort, logique si, comme Henri IV, elle a été détachée à la Révolution.*"⁴⁵
- "*On imagine mal Henri IV avec quatre dents au moment de son décès.*"⁴⁶

Il ne s'agit là que de suppositions, voire de simples déclarations gratuites sans la moindre justification. Faute d'avoir de réels arguments, elles ne visent qu'à agglomérer à grand-peine divers éléments épars sans explication. Pour ne citer que le dernier élément : pourquoi ne pourrait-on pas imaginer un *Vert-Galant* édenté ? Son absence d'hygiène bucale est suffisamment célèbre pour que ce point ne paraisse pas particulièrement surréaliste. Outre qu'il ne s'agit ici que d'étudier un crâne momifié encore non-attribué, il convient de s'interroger sur le bien-fondé de cette remarque. Sur quelle base historique se fonde-t-elle ? Alors qu'est apporté, par ailleurs, le témoignage de la reine Margot et que Jean-Pierre Babelon précise le contraire. Non seulement, les historiens sont laissés en marge de cette étude mais l'opinion qu'ils expriment n'est aucunement prise en compte.

⁴¹ Les journalistes ont recueilli la tête de Bourdais seulement la veille. Les questions n'ont donc pas à être formulées ainsi.

⁴² Documentaire diffusé en mars 2011.

⁴³ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁴⁴ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁴⁵ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁴⁶ Documentaire diffusé en mars 2011.

Les prélèvements sont effectués au niveau de la gorge :



Il ne manque pas d'être étonnant d'opérer les prélèvements au plus facile (au niveau du cou) mais plus exposé aux pollutions diverses. La conséquence n'est que trop attendue après le passage de mains en mains sans précaution : un "*génomome multiple et trop fragmenté pour être exploité*"⁴⁷. Prélever des vaisseaux plus protégés à l'intérieur du crâne n'eut-il pas été plus pertinent ? Alors que le cerveau est encore en place, n'est-il pas envisageable qu'il puisse donner des échantillons plus convaincants ?

Les recherches anthropologiques de Bourdais aboutissaient à une "*ressemblance troublante mais impossible à prouver scientifiquement*"⁴⁸, il est curieux de noter que, sur la base d'une approche similaire, les analyses de 2010 soient parvenues à une authentification certaine "*à 99,9 %*"⁴⁹. Quand bien même les techniques ont évolué, l'enquête a consisté à trouver le portrait correspondant le mieux au modèle désigné (la momie) en rejetant ceux qui ne rentrent pas dans le moule déjà dessiné. Jean-Noël Vignal, auteur du portrait-robot souligne tout l'aspect aléatoire de ces conclusions : "*Si ce n'est pas Henri IV, c'est forcément un sosie.*"⁵⁰ Précisément ... L'ADN n'ayant rien donné, il convient de rester prudent face à des déductions hâtives. Notons par ailleurs que pas la moindre explication n'est donnée quant à

⁴⁷ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁴⁸ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁴⁹ http://www.histoire.presse.fr/content/2_articles/article?id=14216

l'observation du chimiste Dominique Favier qui, avec Philippe Charlier, démontre une "*momification naturelle spontanée*"⁵¹ qui ne peut correspondre avec la dépouille du roi.

Les analyses montrent que la signature isotopique du plomb est la même tant sur la tête momifiée que sur nos connaissances du cercueil royal. La conséquence déduite est qu'il ne peut s'agir que du même cercueil. Plus exactement, cela signifie que la mine d'où est extrait le minerai est la même dans les deux cas. La synecdoque est ici malheureuse car il y a peu de chance que cette mine n'ait servi que dans l'approvisionnement dudit cercueil. Si une origine géographique différente du minerai eut été discréditante, une provenance similaire n'est pas suffisante pour prouver la même pièce.

Diverses observations n'apportent rien : trouver "*une odeur de bibliothèque*"⁵² sur un reste humain enfermé dans une boîte elle-même conservée au fond d'un placard pendant plusieurs décennies n'a rien qui soit particulièrement exceptionnel. D'ailleurs, qu'est-ce qu'"*une odeur de bibliothèque*" ? Par quoi se caractérise-t-elle ? Le seul embryon de réponse consiste à y trouver des relents de poussière et de cuir. Serait-ce là la seule analyse scientifique ? Aucune mention n'est laissée aux travaux de Joël Cornette lequel donne une description précise du traitement infligé au corps du roi⁵³ : "*débarrassé de tous les organes putrescibles, y compris la langue et les yeux, le cadavre fut d'abord lavé à l'aide de vin balsamique contenant du girofle, des roses, du citron, de l'orange, de la coloquinte, du styrax et du benjoin. Des boules de coton vinrent obturer la bouche, les yeux, le nez et les oreilles. On enveloppa ensuite le corps dans de la toile cirée avant de le remplir de différents baumes [...] : écorces de cyprès, lavande, thym, sauge, romarin, sel, poivre, absinthe, benjoin, styrax, myrrhe, origan, cannelle, aneth, clous de girofle, écorces de citron, anis et encens*"⁵⁴. Il est particulièrement étrange que l'on ne retrouve aucun de ces éléments. Comment expliquer que l'imprégnation soit si faible qu'il n'en reste rien sur l'ensemble du matériel organique présent ?

La question de la méthode italienne de l'embaumement est au centre de la démonstration. La tête étant retrouvée intacte, cervelle encore en place, il convient de trouver une explication rationnelle à ce mystère. La réponse tombe miraculeusement grâce au génie numérique dont il a été question *supra* : "*d'après un livre du poète Lamartine daté de 1847,*

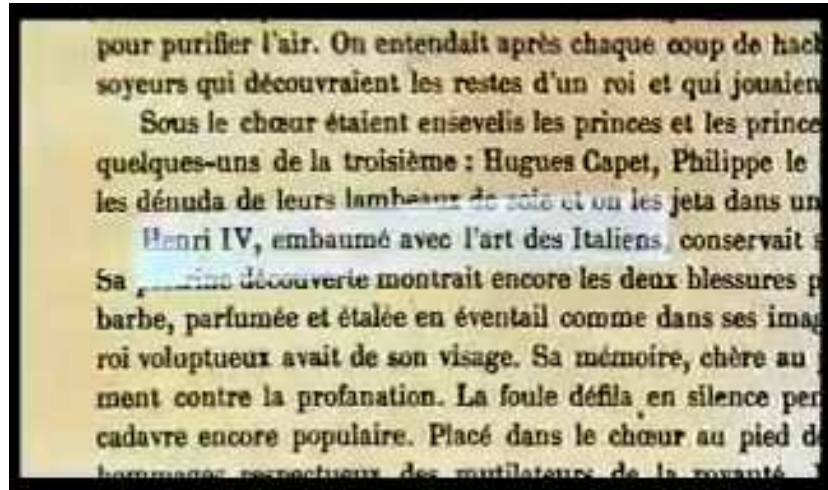
⁵⁰ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁵¹ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁵² Documentaire diffusé en mars 2011.

⁵³ La recette se trouve également dans : Louis Penicher, *Traité des embaumemens selon les anciens et les modernes*, Paris, 1649

Henri IV a été embaumé avec la méthode des Italiens"⁵⁵. Malgré des siècles d'embaumements royaux avec trépanation, la méthode devrait changer subitement et pour ce seul et unique exemple. Mieux ! Aucun contemporain ne prendrait la peine de



s'étonner ni de noter cette originalité mais elle serait ainsi révélée plus de deux siècles plus tard par un "poète" ... sans doute inspiré par une muse. Pour justifier ces dires : "*Il est possible, voire probable, que Marie de Medicis ait souhaité que Henri IV ait été embaumé avec l'art de ses ancêtres italiens.*"⁵⁶ Cette approche est fallacieuse car les ancêtres en question sont ceux de Marie de Medicis et non les Capétiens et l'on comprend mal pourquoi la régente mettrait ainsi fin à une tradition séculaire sans que les contemporains ne réagissent sous aucune forme. La régence est déjà en soi une période trouble, quel serait l'intérêt d'ajouter à la confusion en tentant d'introduire à la Cour une recette de cuisine mortuaire qui ne s'est d'ailleurs même pas généralisée parmi les cadavres Medicis⁵⁷. Au demeurant, la simple possibilité n'induit pas la preuve et il ne saurait être question de prendre la tête à témoin de ce procédé puisque c'est précisément l'objet à analyser. L'on ne pourrait faire une telle déduction que sur une tête déjà clairement identifiée.

La preuve apportée tient en la participation de Pigray au processus de thanatopraxie. En particulier, la démonstration porte sur deux éléments : l'utilisation de charbon que l'on retrouve au niveau de la gorge et la connaissance d'une méthode d'embaumement non invasive (sans ouvrir le crâne) dite "*italienne*". "*Il suffit de lire c'est simple [...] c'est expliqué par Pigray.*"⁵⁸ Au demeurant, celui-ci indique une toute autre méthode dans son *Épitome des préceptes de médecine et chirurgie*, publié en 1609 :

⁵⁴ Joël Cornette, *Henri IV à Saint-Denis, de l'abjuration à la profanation*, Paris, 2010

⁵⁵ Documentaire diffusé en mars 2011.

⁵⁶ Documentaire diffusé en mars 2011.

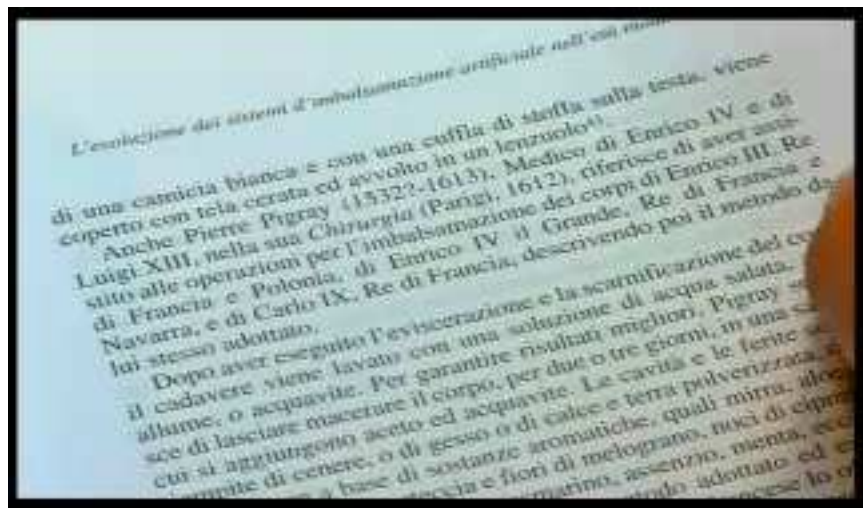
⁵⁷ Silvia Marinozzi et Gino Fornaciari, *Le mummie e l'arte medica nell'evo moderno*, Rome, 1995

⁵⁸ Documentaire diffusé en mars 2011.

"Methode pour embaumer le corps.

[...] il faut ouvrir le corps, vuider tous les ventres, tant inferieur, superieur, que moyen, & conserver les parties internes en un vaisseau à part, puis couper toutes les veines, tant interieures qu'exterieures, & en tirer tout le sang, s'il est possible, apres il faudra fendre & ouvrir toutes les parties musculouses en plusieurs & divers endroits, pour y faire entrer le remede, qui empeschera la pourriture, puis tout le corps sera lavé premierement avec de l'eau salee, du vinaigre ou d'une forte lexive, ou il y aura un peu d'alun & de sel, & de l'eau de vie, qui aussi est fort bonne, cela fait, on emplira toutes les cavitez, tant par dehors que par dedans, pour imbiber l'humidité du reste, ou de cendres bien tassees, ou de plastres, ou de chaux & de sable pulverisé : puis on y mettra les poudres qui s'ensuivent, remplissant le tout avec des estoupes, ou du coton."⁵⁹

Par ailleurs, il est consternant de constater que ce qui est "expliqué par Pigray" est en réalité écrit dans *Le mummie e l'arte medica nell'evolutione moderna* de Silvia Marinozzi et Gino Fornaciari, dont les auteurs, spécialistes des



momies Medicis, contestent l'existence d'une prétendue "méthode italienne" et ne sont donc en rien en accord avec l'hypothèse énoncée par le docteur Charlier.

Le 22 juin 2011, [Le Point](#) évoque la possibilité d'une inhumation en grande pompe : "L'Élysée songerait même à organiser une inhumation de la précieuse relique à la basilique de Saint-Denis, avec les honneurs dus à un chef d'État." Cette option ne nous paraît pas la plus opportune pour les raisons évoquées plus haut. Les doutes quant à la réelle identification sont trop importants et assurent aux organisateurs d'une telle cérémonie le ridicule de la précipitation. De plus, cela condamne de nouvelles expertises comme l'indique le docteur Charlier : "Pour la communauté scientifique, il est important de fixer de façon quasi éternelle l'image de cette tête, car elle est promise à tomber en poussière dans son futur tombeau." Au

⁵⁹ Pierre Pigray, *Epitome des preceptes de medecine et chirurgie*, Rouen, 1625, p. 399

lieu d'une simple image, ne conviendrait-il pas de conserver l'ensemble de la tête à disposition des chercheurs pour, pourquoi pas, ... chercher à qui elle appartient vraiment.

www.morinie.com

Thomas DELVAUX – doctorant ès Histoire

mars-juin 2011

